

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt deux

Le 29 novembre 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17/11/2022

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR et Mr Laurent GRIOT, adjoints, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.

Excusés : Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY

Secrétaire de séance : Mme Annick MAISSE

Objet : SUBVENTION CCAS

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que lors de l'élaboration du budget une subvention de 1000€ a été prévu au chapitre 65 article 657362 pour le CCAS.

Il convient de prendre une délibération pour passer une écriture comptable afin de créditer la somme de 1000€ à l'article 7474 de recettes de fonctionnement du budget CCAS.

Le conseil approuve à l'unanimité l'écriture comptable.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance

Annick MAISSE



Le Maire

Christelle MASSON

